

Intensiv®



PERFORMANCES

Résistance
exceptionnelle
au trafic intense

Émissions dans l'air
intérieur* : A+

Sans odeur

Certification EC1R

Classement au feu
C_{fi}S1 (PV sur demande)

Très haute résistance
chimique

Séchage rapide

Conserve la teinte
naturelle du bois

PRÉCONISATION

Tous lieux soumis
à trafics intenses :
magasins, écoles,
administrations,
bureaux...

Applicable sur
PRIM'SEALER,
PRIM'GOLD®
ou FOND DUR S.O.

DESTINATION ET PRÉSENTATION

- INTENSIV® BLANCHON est un vitrificateur parquet à deux composants, à base de résines polyuréthanes en phase aqueuse. Ses performances techniques et sa formulation (contenant un taux bas de C.O.V.⁽¹⁾ et respectueuse de l'homme et de l'environnement) répondent aux critères écologiques les plus sévères. Elle est également bénéficiaire du label allemand GEV-EMICODE® EC1R qui offre l'approche la plus écologique aux travaux intérieurs.
- INTENSIV® est sans odeur (le Comp. B est un véritable durcisseur polyuréthane hydrodiluable, et ne saurait être comparé à un cross-linker).
- INTENSIV® est issu de résines à complexe Carbone, sélectionnées pour leur résistance inégale à l'abrasion, à la rayure et leur inertie vis-à-vis des agressions corrosives : agents de nettoyage ou de désinfection, alcool, vin, thé, encre, sauces, etc.
- Dotés de performances exceptionnelles et d'un durcissement rapide, ses composants destinent INTENSIV® à toutes les vitrifications, et en particulier dans les lieux soumis à de forts trafics : boutiques, bureaux, hôtels, salles de conférences, écoles, couloirs, entrées.
- INTENSIV® est applicable sur toutes les essences de bois couramment utilisées (essences rares et noyer, nous consulter). Sa nuance claire protège et met en valeur le veinage et la tonalité des bois.
- Utilisation possible sur bétons intérieurs.
- 5 aspects : Satiné, Mat, Effet Invisible, Ultra-Mat et Effet Nature.

⁽¹⁾Selon la Directive 2004/42/CE

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Aplanir par ponçage un parquet neuf ou ancien : le bois à vitrifier sera poncé "à blanc" (grain 24 ou 36), affiné au grain 50 ou 60, le ponçage de finition sera effectué au grain 100 ou 120 (cf. ANNEXE*, page 2, pour les détails du ponçage d'un parquet).
- Dans le cas de la finition Effet Nature il est conseillé d'effectuer le ponçage de finition au grain 150 ou 120 usagé.
- Un dépolissage soigneux suivra.
- Le parquet devra être parfaitement propre et sec ; en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants).
- Sur parquets collés, l'utilisation de PRO FILLER BLANCHON (liant mastic AQUA) ou du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte" (consulter les Fiches Techniques de ces produits).

Traitement insecticide

- Seuls les produits de traitement préconisés par BLANCHON peuvent être employés (TRAIT'PLUS® MU).

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE® 2K BLANCHON. Dans ce cas, après séchage de celle-ci, appliquer directement INTENSIV® en 3 couches [ou PRIM'SEALER BLANCHON ou PRIM'GOLD® BLANCHON et 2 couches d'INTENSIV®]. L'AQUATEINTE® 2K permet en effet d'appliquer un système global en phase aqueuse "teinte + fond dur + vitrificateur", sans obligation de bloquer la teinte avec un fond dur traditionnel sur base solvantée.
- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent également être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON spéciale parqueteurs (tons bois, tons couleurs ou tons pastels), le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives) ou la TEINTE PARQUET CHÈNE ANTIQUE BLANCHON. Dans ce cas, après séchage du produit tinctorial, appliquer une couche de FOND DUR S.O. BLANCHON [ne pas utiliser PRIM'SEALER ou PRIM'GOLD® dans ce cas précis] afin de bloquer la teinte. Appliquer ensuite INTENSIV®.
- Dans tous les cas, ne jamais égrèner le produit tinctorial, mais la première couche de finition, afin de ne pas dénaturer la coloration. Il est même recommandé de ne pratiquer l'égrènage avec un abrasif fin qu'avant d'appliquer la dernière couche de vitrificateur.
- Proscrire l'utilisation de lasure.

Utilisation de primaires

- Utilisation possible, en couche de fond, des primaires BLANCHON : PRIM'SEALER, PRIM'GOLD® ou FOND DUR S.O. (consulter les Fiches Techniques de ces produits).
- L'utilisation de PRIM'SEALER ou de PRIM'GOLD® permet un travail complet de vitrification de parquet sans odeur, dans un confort d'application parfait. La coloration obtenue avec PRIM'SEALER en première couche est identique à celle d'INTENSIV® appliqué directement sur le bois, alors que l'utilisation de PRIM'GOLD® apporte aux bois (en particulier aux bois tanniques : chêne, châtaignier) une nuance chaude, très proche de celle résultant d'une première couche de FOND DUR S.O.
- L'application du FOND DUR S.O. permet un travail rapide, et apporte au bois une légère hausse de la nuance initiale. Le FOND DUR S.O. est d'autre part indispensable pour "bloquer" la TEINTE À BOIS spéciale parqueteurs (tons bois, tons couleurs, tons pastels), le VIEILLISSEUR BOIS (nuances positives) et la TEINTE PARQUET CHÈNE ANTIQUE avant vitrification par INTENSIV® (cf. § MISE EN TEINTE).

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

Mélange

- Agiter fortement les Composants A et B avant le mélange.
- Le mélange VITRIFICATEUR (Comp. A) et DURCISSEUR (Comp. B) s'effectue au moment de l'emploi. Dose INTENSIV® Comp. B : 1 partie pour 9 parties de Comp. A (en volume).
- Homogénéiser immédiatement et très soigneusement. Le mélange doit être utilisé dans les 90 minutes.
- Aucune dilution n'est nécessaire.

N.B. : INTENSIV® est livré dans un conditionnement spécial (carton séparable), directement utilisable pour le mélange et l'application : disposer le sac en plastique dans une des moitiés du carton prédecoupé, pour former une cuvette dans laquelle on effectuera le mélange.

Application sur bois

- Ne pas vitrifier un parquet à une température inférieure à 12°C au sol, et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- L'application se pratique en 3 couches au rouleau (poils courts) en couches régulières et garnies, ou à la spatule (application multicouches). Il est également possible d'appliquer 2 couches sur le primaire choisi (cf. § PRÉPARATION DES SUPPORTS). L'apparence légèrement "laiteuse" du vitrificateur liquide disparaît en quelques instants, lors du séchage.
- Dans le cas d'application à la spatule (couches multiples), il est recommandé d'effectuer un égrènage et de redépoussiérer, avant d'appliquer la dernière couche d'INTENSIV® au rouleau. Sur hêtre, érable ou merisier, ne pas appliquer INTENSIV® à la spatule.
- Après le séchage de la première couche, il est recommandé d'effectuer un léger égrènage à la monobrosse [grille abrasive fine] et de redépoussiérer. Un égrènage est indispensable si l'on attend plus de 24 heures entre 2 couches.

Préparation du support et application sur béton

- D'un emploi très simple, INTENSIV® protège durablement contre les taches, la poussière et l'humidité. Les surfaces traitées sont soigneusement mises en valeur (aspect ciré) et bénéficient d'un entretien facile, même en cas de fortes sollicitations.
- Sols béton, plans de travail, etc. (ne convient pas pour les bacs à rétention d'eau : évier, douches, vasques, baignoires, etc.) propres et nus (exemptes d'autres finitions : cire, huile, vernis, etc.). Vérifier la porosité du matériau, nécessaire à un bon accrochage : le contenu d'une cuillère d'eau, déposée sur le béton propre, doit pénétrer en 1 minute. Reproduire le test à différents endroits. Dépoussiérer soigneusement (aspirateur), puis passer une serpillière humide. Laisser sécher.
- Ne pas appliquer si la température du support est inférieure à 12°C ou si le taux d'humidité est supérieur à 5% (l'utilisation d'un hygromètre est recommandée). L'humidité relative de la pièce ne doit pas dépasser 85%. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas laisser plantes et aquariums dans les lieux où le produit est appliqué.
- Appliquer 2 couches dans le sens de la lumière, au rouleau poils ras [brosse ou spalter pour les bords de la pièce]. La couche déposée doit être fine, de l'ordre de 1 litre par couche pour 12 à 15 m². Veiller à une application uniforme, pour ne laisser ni manques, ni surépaisseurs.

Blanchon

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 45 minutes dans des conditions normales.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 6 heures dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 24 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours.
- Trafic léger : 24 heures environ, dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet vitrifié. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Si nécessaire, un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet vitrifié (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT SUR BOIS

- 10 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- INTENSIV® (Comp. A) : stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- INTENSIV® (Comp. B) : ne craint pas le gel.
- Reboucher soigneusement les 2 composants après utilisation. IMPORTANT : il est recommandé d'essuyer le col du flacon de Durcisseur, afin que le produit ne colle pas le bouchon.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

- INTENSIV® facilite l'entretien de tous les parquets, planchers et escaliers en bois.
- Dépoussiérer régulièrement avec un aspirateur ou un balai.
- De temps à autre, balayage humide, avec un matériel bien essoré et jamais ruisselant. Les taches et traces ponctuelles seront aisément éliminées avec LAGOON® BLANCHON, le NETTOYANT PROTECTEUR PARQUET BLANCHON ou un détergent neutre (à concentration normale d'utilisation).
- IMPORTANT : attendre 10 jours pour la première intervention, afin qu'INTENSIV® sèche parfaitement à cœur.
- PROSCRIRE : monobrosse, balai à franges, lustrants siliconés, produits ammoniacés ou détergents abrasifs, etc., c'est-à-dire tous les matériels et produits susceptibles de donner du glissant et du brillant.
- Les parquets vitrifiés avec INTENSIV® et soumis à un trafic important seront entretenus rationnellement avec les RÉNOVATEURS BLANCHON SATINÉ ou MÉTAMAT® et le NETTOYANT PROTECTEUR PARQUET (cf. les Fiches Techniques de ces produits). La fréquence de cet entretien dépend du trafic des locaux.
- Sur INTENSIV® Mat n'utiliser que le RÉNOVATEUR MÉTAMAT®, LAGOON® ou le NETTOYANT PROTECTEUR PARQUET afin de ne pas modifier l'aspect initial. De même, sur INTENSIV® Effet Invisible, Ultra-Mat et Effet Nature, seuls LAGOON® et le NETTOYANT PROTECTEUR PARQUET sont recommandés.

RÉNOVATION

- Toute rénovation avec INTENSIV® d'une ancienne vitrification ne doit se réaliser qu'après une remise à nu du bois (cf. § PRÉPARATION DES SUPPORTS et ANNEXE*).

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VITRIFICATEUR POUR PARQUETS, PLANCHERS ET ESCALIERS
TYPE DE RÉSINES	Comp. A : polyuréthanes en phase aqueuse Comp. B : polyuréthanes hydrodiluable
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 6a2
DENSITÉ	1,03 (à 20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	Comp. A : 170 à 220 centipoises selon aspect (BROOKFIELD) Comp. B : 400 centipoises (BROOKFIELD)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter aux Fiches de Données de Sécurité (FDS) correspondantes (disponibles sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
MÉLANGE ET CATALYSE	9 volumes d'INTENSIV® Comp. A + 1 volume d'INTENSIV® Comp. B
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	6 h selon température et degré hygrométrique
PRÉCAUTIONS D'EMPLOI	Ne pas appliquer en-dessous de 12°C. Ne pas laisser à la portée des enfants
RÉSISTANCE À L'ABRASION TABER	Perte de poids : 20 mg (meules CS 10, 1000 trs, 1 kg)
RÉSISTANCE AUX CHOCs	> 50 cm (mandrin de 400 g) (selon NF T 30039)
RÉSISTANCE À LA RAYURE	Crayon 7H
RÉSISTANCE AUX PRODUITS MÉNAGERS	Huile végétale, alcool 40°, eau, café, thé, encre : RAS (après 20 jours de séchage, selon NF T 30053). Proscrire les produits ammoniacés

*ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens du bois et, si possible, dans le sens de la lumière.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins impératifs (100 ou 120) pour l'assurance d'une belle finition (dans le cas de l'application de l'Effet Nature utiliser le grain 150 ou 120 usagé).
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée le 28.02.2014.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

Blanchon, dans le cadre de sa démarche globale de respect de l'homme et de l'environnement a choisi d'éditionner ce document sur un papier 100% recyclé et l'a confié à un imprimeur certifié Imprim'Vert.



28 rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: (0033) 472 89 06 09
Fax: (0033) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com